

<p style="text-align: center;">TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 03 juin 2008</p>
--

La réunion s'est ouverte à 20 h 30, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves LAPEYRERE, Maire.

Etaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

Excusés : JULLIARD Dominique, LANÇON Annie,

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur Stéphane CHAMBOST

I COMPTE RENDU DE LA REUNION CCAS DU 26 MAI 2008

Ce premier point de l'ordre du jour est reporté à la prochaine séance en raison de l'absence de dernière minute de Mme LANÇON Annie.

II POINT SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS ET DEFINITION D'UN CALENDRIER

Commission foncier bâti : L'inventaire général des biens immobiliers de la commune est en cours, ainsi que leur état des lieux. Le conseil souhaite que l'audit engagé par cette commission prenne fin en septembre prochain afin de pouvoir, ensuite définir les actions à mettre en œuvre. Une réunion intermédiaire sur les travaux de la commission est fixée au 02 juillet prochain.

Commission urbanisme, gestion des déchets, fleurissement :

La commission a désigné :

- Responsable Fleurissement : M. MELOT Patrice. Il est décidé d offrir à chaque foyer de la commune une jardinière de géraniums.
- Responsable Poubelle : M. LEBEAU Serge. Comme dit précédemment, le 02 juillet aura lieu une réunion intermédiaire.
- Responsable Voirie : M. CHAMBOST Stéphane.
- Responsable Forêts : M. CHAMBOST Stéphane.

Développement économique :

M. JULLIARD Dominique, Président de la Commission, explique aux membres du conseil que les travaux sont en cours, qu'un rendez-vous avec ODIT FRANCE, le Parc Naturel du Haut Jura, la C.C.I.P. et la commune de LAJOUX sera prochainement fixé.

Finances :

M. TIMMERMANS Jacques fait un compte-rendu de son rendez-vous avec M. DI STEPHANO (conseiller de la Caisse d'Epargne), ils se sont entretenus de l'état des finances de la commune et ont étudié d'éventuels possibilité de prêts.

M. le maire, responsable de l'organisation interne de la commune, fait un point sur la poursuite des travaux de réorganisation et de redistribution des tâches de chacun des membres du personnel.

III QUESTIONS DIVERSES :

Renouvellement du contrat de la secrétaire de Mairie : l'ensemble des membres du conseil, à l'unanimité, approuve la reconduction du contrat pour une période de trois ans avec une rémunération établie sur la base de l'Indice brut 500, Indice majoré 431 qui correspond au 5^{ème} échelon de l'échelle de rémunération de la filière administrative du grade « attaché ».

Un tirage au sort parmi les inscrits sur la liste électorale de la commune est effectué pour nommer un Juré d'Assises conformément à la demande adressée par les services de la préfecture.

Délibération sur une demande d'admission en non-valeur pour des factures de secours sur pistes de l'année 2006 et non recouverts : acceptée à l'unanimité.

Le conseil vote à l'unanimité un arrêté visant à interdire la divagation des chiens sur le territoire de la commune. Un rappel sera adressé aux propriétaires de chiens classés dangereux et résidents sur la commune afin qu'ils fournissent les documents nécessaires à la mise à jour de leur dossier.

Délibération concernant le martelage dans la commune et les travaux forestiers : acceptée.

Il est 00 heures 35 min. La séance est levée.